



Cet amendement est pour étendre la date de clôture de l'AMA jusqu'au 22 janvier 2021.

Dan SECTION 1 – INVITATION ET DIRECTIVES A L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES:

SUPPRIMER:

Date de clôture de l'invitation à soumissionner – Présentation d'une soumission :	
Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
- Au plus tard à la date et à l'heure :	a. Le 20 janvier 2021 b. 14:00 (heure normale de l'est)

INSÉRER:

Date de clôture de l'invitation à soumissionner – Présentation d'une soumission :	
Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date et à l'heure indiquées ci-dessous.	
- Au plus tard à la date et à l'heure :	a. Le 22 janvier 2021 b. 14:00 (heure normale de l'est)

*** Tous les autres termes et conditions restent inchangées ***